

## Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Le travail agricole, ce n'est pas « simplement » travailler à la ferme. Ce secteur est qualifié de primaire à juste titre car d'autres activités économiques ne seraient pas possibles sans lui. Sans agriculteurs et agricultrices, pas de fermes, et sans fermes, pas de nourriture. Les décideurs politiques semblent avoir oublié d'où viennent leurs repas. Ils prennent pour acquis les rayons et chariots des supermarchés bien remplis de nourriture abordable et de bonne qualité. Quand les agriculteurs et agricultrices jettent l'éponge faute de pouvoir gagner leur vie, c'est aussi leur savoir-faire qui est perdu. Une fois lancée, cette évolution sera très difficile, voire impossible à inverser.

Penchons-nous sur ce que nous, dans l'Union européenne, pouvons faire afin de changer le cap.

### Les agriculteurs doivent poursuivre leur travail politique

Cet automne s'annonce morose pour tous, mais c'est particulièrement le cas pour les producteurs laitiers qui ont déjà beaucoup puisé dans leurs réserves énergétiques et financières ces dernières années en raison des graves crises qui se sont enchaînées. En sus du travail dans nos fermes, nous nous sommes positionnés politiquement et nous nous sommes retroussé les manches pour œuvrer à équilibrer le marché. Et il est évident que ce travail politique est et demeurera essentiel. **Il est donc vital que nous, les agriculteurs et agricultrices, continuons à nous impliquer dans la sphère politique.**

Les manifestations et les campagnes font partie intégrante de ce travail. Une façon efficace de lutter pour notre survie est de se regrouper, encore et toujours. Toutefois, cela est bien plus simple à dire qu'à faire, car le métier d'agriculteur étant très exigeant, il ne nous réserve que très peu de temps libre pour que nous puissions prendre ces défis à bras le corps. Nos voix ne peuvent résonner fort que si nous nous regroupons pour lutter pour un secteur agricole durable sur le plan social, économique et environnemental, y compris pour les producteurs et productrices.

Une des tâches fondamentales de l'EMB est de veiller à ce que les coûts de production soient répercutés vers ceux qui achètent le lait. L'EMB déploie également des efforts considérables afin que la durabilité sociale soit ancrée dans la Politique agricole commune et dans le Pacte vert. En parallèle, il promeut l'intégration d'un **Programme de responsabilisation face au marché** dans la boîte à outils de crises de l'UE. En juillet dernier, les agriculteurs et agricultrices de l'EMB et d'ECVC – deux grandes associations transnationales représentant les producteurs et productrices – ont envoyé une **lettre ouverte** aux institutions européennes et aux ministères nationaux appelant à des revenus stables pour les agriculteurs étant donné qu'il s'agit de la condition sine qua non pour la sécurité alimentaire dans l'UE.

### Plus d'agriculteurs devraient profiter du soutien des organisations de producteurs pour leurs négociations

Si les organisations de producteurs ont continué à se développer, les producteurs et productrices ne négocient toujours pas d'égal à égal avec les transformateurs et les chaînes de supermarchés. On peut donc se demander ce que nous –

## Bulletin de l'EMB septembre/octobre 2022

- Indicateurs de marché (au 13/09)
- Lait : des prix, certes - mais lesquels ?  
L'ICMSA en est quasi sûre : la politique menée par le gouvernement irlandais vise à instaurer un «?déclin géré?» de l'agriculture professionnelle
- La Suisse : demandes d'importation de beurre – ça n'en finit plus !
- Sécheresse 2022, l'élevage en péril
- L'interaction entre le climat et le pâturage
- Réunion nationale des producteurs de lait du Portugal

## Contact

### EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124  
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

[office@europeanmilkboard.org](mailto:office@europeanmilkboard.org)

[www.europeanmilkboard.org](http://www.europeanmilkboard.org)

chacune et chacun d'entre nous – pouvons faire afin de renforcer notre position sur le marché. Pour que les producteurs puissent prendre le dessus, **il est nécessaire d'accroître leur adhésion aux organisations qui négocient, au nom de nombreux producteurs, les conditions encadrant les livraisons de lait.** Ces organisations doivent avoir une structure transversale, c'est-à-dire qu'elles doivent négocier avec plusieurs transformateurs au lieu de mettre tous leurs œufs dans un même panier.

Les décideurs politiques peuvent également aider à améliorer le cadre législatif pour les organisations de producteurs en leur permettant d'élaborer et de négocier les contrats pour le lait livré aux coopératives.

### **Soutenir les projets de Lait équitable**

L'initiative du **Lait équitable** permet aux producteurs et productrices d'obtenir un prix équitable pour leur lait. Ce projet aux répercussions positives envoie un message fort en France, en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg, en Suisse, ainsi que sur le continent africain. Porteur d'un réel optimisme, il bénéficie d'un soutien considérable des producteurs et des consommateurs. Les agriculteurs peuvent accentuer cet impact en accordant leur soutien à ce projet essentiel.

### **Les décideurs politiques devraient poser les fondements afin que la vente des produits agricoles en deçà de leur coût de production soit interdite**

Pour que les marchés laitiers soient stables, ils doivent être équitables. Autrement dit, les agriculteurs et agricultrices devraient obtenir un prix équitable pour leur production, c'est-à-dire un prix qui couvre non seulement leurs coûts d'exploitation, mais qui leur fournit aussi un revenu suffisant. Plus particulièrement, si l'on veut avoir et préserver une bonne relation entre les producteurs laitiers et les transformateurs, il est **indispensable que la vente à un prix en deçà du coût de production soit bannie par la loi.** Bien évidemment, ceci devrait s'appliquer au lait livré aux coopératives tout comme celui livré aux laiteries privées.

En lisant les articles rédigés par nos membres pour ce bulletin d'informations, vous constaterez que les prix du lait se laissent distancer par les coûts de production – et ce retard se creuse de jour en jour. À titre d'exemple, l'article d'APROLEP dans ce bulletin souligne clairement que, si les coûts de nos collègues portugais ont augmenté de 51 % depuis début 2022, l'industrie n'a augmenté le prix du lait que de 35 %. Plutôt que de se combler, l'écart entre les prix et les coûts ne fait que s'agrandir. Par ailleurs, comme l'indiquent nos collègues français dans leur article, la situation est similaire en France, avec des prix estimés à 445,50 euros la tonne, un chiffre bien en deçà du coût de production.

### **Les décideurs devraient exclure l'agriculture des accords de libre-échange et introduire des clauses miroir**

Concernant sa politique commerciale, l'UE tient à conclure des accords de libre-échange, à l'instar de celui récemment conclu avec la Nouvelle-Zélande. Il en découle que la Nouvelle-Zélande exportera vers l'UE, parmi une série d'autres produits, plus de beurre, de poudre de lait, de fromage et de bœuf. Toutefois, l'EMB revendique l'exclusion de l'agriculture des accords de libre-échange, car ce secteur revêt une importance stratégique majeure.

En principe, les produits agricoles importés dans l'UE devraient faire l'objet des mêmes conditions et règlements que les produits européens (les clauses miroirs). En d'autres termes, les produits agricoles importés devraient être dotés de la même qualité et respecter les mêmes normes socio-écologiques auxquelles les agriculteurs européens adhèrent.

Dans cette optique, **rappelons aux décideurs politiques d'où viennent leurs repas**, soulignant qu'il n'est **pas certain que les agriculteurs et agricultrices continueront à les nourrir dans de telles circonstances.** Continuons à leur rafraîchir la mémoire sur ce qui devrait être fait pour modifier la trajectoire dangereuse sur laquelle l'UE se trouve. C'est pour cette raison qu'il est d'autant plus essentiel que nous, les agriculteurs et agricultrices, continuons à répondre à tous les niveaux, **car ce ne sont pas seulement nos exploitations et nos moyens de subsistance qui sont en jeu, mais aussi la production et la sécurité alimentaire.**

*Roberto Cavaliere, membre du conseil d'administration de l'EMB et président de l'Associazione Produttori di Latte Pianura Padana (APL)*

---

## **Indicateurs de marché (au 13/09)**

Début septembre, l'**indice Global Dairy Trade (GDT)** a enregistré une hausse (4,9 %), alors qu'il avait été négatif en juillet et en août (5 juillet : -4,1 %, 19 juillet et 2 août : -5 %, 16 août : -2,9 %). Avant cette remontée, l'indice avait connu une évolution presque constamment négative depuis mars 2022, alors qu'il avait enregistré des valeurs positives depuis le début de l'année. Reste à voir si la hausse observée début septembre est annonciatrice d'une

*nouvelle tendance positive.*

Après avoir enregistré une légère baisse en août, le prix moyen du **lait spot italien** à la mi-septembre (66,88 centimes par kilo) est supérieur à celui de juillet (65,13 centimes). Par rapport au mois de janvier où le prix était de 44,75 centimes, cela représente une augmentation de près de 50 % pour septembre. En comparaison avec la valeur du mois de septembre de l'année précédente, à savoir 40,38 centimes, on constate une augmentation d'environ 65 %. Le prix actuel du lait spot a augmenté d'environ 108 % par rapport à

avril 2021 (32,13 cents).

La dernière fois que le **prix du lait dans l'UE-27** est passé sous la barre des 50 centimes, c'était en juin : 49,40 centimes par kilo de lait. Depuis, ce prix a augmenté de 5 % pour atteindre 51,89 cents en août. Par rapport à août 2021

(36,41 centimes), cela représente une augmentation d'environ 43 %.

En début d'année 2022, le **prix du beurre dans l'UE** s'élevait à 559 euros les 100 kg?; il a fortement augmenté depuis. En ce début septembre, il s'élève à 725 euros, soit environ 30 % de plus qu'en janvier. Par rapport à la semaine précédente (28 août 2022 : 716 euros), il a grimpé de 1,3 %. Il y a un an, le prix du beurre dans l'UE se situait encore à un niveau nettement plus bas, à 401 euros (5 septembre 2021).

Dans l'UE, le **prix du lait écrémé en poudre** s'élève actuellement (4 septembre 2022) à 376 euros les 100 kg, ce qui représente une hausse d'environ 1,6 % par rapport à la semaine précédente et une baisse d'environ 6 % sur deux mois. Il y a un an, il était encore de 257 euros (5 septembre 2021). Fin mars 2022, le prix avait franchi la barre des 400 euros et s'était maintenu presque constamment au-dessus de celle-ci jusqu'à fin juin. Ensuite, les prix sont repassés sous la barre des 400 euros.

Les cours des **contrats à terme sur les produits laitiers à l'European Energy Exchange (EEX)** : les contrats de lait écrémé en poudre pour janvier 2023 ont augmenté d'environ 11 %, passant de 3?371 euros le 12 août 2022 à 3?740 euros la tonne le 12 septembre 2022. Pour le beurre, aucun changement n'a été observé sur la même période pour les contrats de janvier. Le prix s'élevait à 6?850 euros la tonne en août et en septembre

*European Milk Board, septembre 2022*

---

**Lait : des prix, certes - mais lesquels ?**

*Depuis quelques jours, la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) menace de mener une action de grande envergure pour demander une revalorisation du prix du lait. La Coordination Rurale (CR) s'étonne de ce soudain sursaut du plus grand syndicat « agricole » de France, dont Thierry Roquefeuil, le président, déclare : « Nous voulons être dans la moyenne européenne du prix du lait aux producteurs et du prix du lait aux consommateurs ».*

© Coordination Rurale

Déjà en février, lors du Salon de l'Agriculture, la CR avait demandé un prix du lait de 500 euros la tonne pour que les éleveurs puissent vivre décemment de leur travail. Au printemps, avec les conséquences de la guerre en Ukraine, l'IPAMPA (Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole) indiquait une hausse des prix de l'engrais de 108,3 %, de 47,2 % pour l'énergie et les lubrifiants et de 27 % pour le poste aliments achetés entre mai 2021 et 2022. Comment peut-on estimer un prix d'équilibre à 445,50 euros la tonne dans ces conditions ? Pour Sophie Lenaerts, éleveuse et responsable de la Section Lait de la CR, « il s'agirait d'ouvrir les yeux, de cesser de prendre les agriculteurs pour des variables d'ajustement et de demander des prix vraiment rémunérateurs ».

### **La nébuleuse du lait : stop à l'opacité sur les prix**

Au vu des récents coups de communication observés dans les supermarchés français, la Coordination Rurale souhaite rappeler qu'il ne faudrait pas se tromper de cible. Le lait de consommation représente 10 % de la filière lait. Que fait-on pour les 90 % restants ? De plus, si nous fustigeons le fait que les agriculteurs soient toujours les derniers servis, nous refusons de faire porter toute la hausse des coûts de production aux consommateurs.

Car le problème du lait est systémique : c'est toute la filière qui doit prendre ses responsabilités et se conformer aux lois. Le manque de transparence dont font preuve certains maillons de l'aval n'échappe à personne. Ainsi, le directeur de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM), Philippe Chalmin, déplore l'impossibilité de décliner les données laitières en fonction des métiers de l'industrie (multiproduits, produits de grande consommation, commodités, ...), car « un certain nombre d'entreprises ont un culte de la discrétion peut-être un peu excessif ». Par exemple, l'absence de données sur la valorisation beurre-poudre est un secret de polichinelle : qui va enfin exiger des transformateurs qu'ils rendent leurs marges publiques ?

Le dysfonctionnement est systémique encore, parce que certaines coopératives tirent les prix vers le bas en toute impunité, malgré un plan de filière et la loi Egalim. Et tout le monde en profite, sauf bien sûr les agriculteurs ! Selon l'European Milk Board (EMB), en 2021, le lait était vendu en moyenne en France 29 % en dessous de son coût de production. Peut-on vraiment se féliciter d'une filière qui ne permet pas de rémunérer justement le premier maillon de la chaîne ?

Si rien n'est fait, la filière lait va droit dans le mur. Les éleveurs sont prêts à jeter l'éponge, et personne ne sera là pour reprendre leurs exploitations. La Coordination Rurale revendique depuis plusieurs mois maintenant que le lait soit payé 50 centimes par litre : il serait temps que le reste de la filière prenne ses responsabilités et garantisse un revenu décent aux éleveurs.

*Sophie Lenaerts, responsable de la Section Lait de la Coordination Rurale*

---

**L'ICMSA en est quasi sûre : la politique menée par le gouvernement irlandais vise à instaurer un «?déclin géré?» de l'agriculture professionnelle**

*Selon Pat McCormack, le président de l'association irlandaise des producteurs de lait (ICMSA), personne ne peut ignorer la perception répandue dans les zones rurales selon laquelle le gouvernement vise à démanteler le secteur agricole professionnel et, ce faisant, elle cible spécifiquement les*

*exploitations laitières familiales.*

Après avoir assisté au salon « Virginia Agricultural Show », M. McCormack a déclaré qu'il était frappé par l'opinion unanime de tous ses interlocuteurs : selon eux, contrairement à ce qui a été annoncé publiquement, une politique de « ?déclin géré? » a été décidée et, chaque fois que le gouvernement doit faire un choix entre soutenir ou désavantager l'agriculture à temps plein, il opte systématiquement pour la deuxième voie. Il a également expliqué que si l'ICMSA ne partageait pas nécessairement cette opinion, il était indéniable qu'un simple coup d'œil au bilan du gouvernement sur tous les dossiers relatifs à l'agriculture révélait un parti pris contre l'agriculture à temps plein et

plus particulièrement contre les exploitations laitières familiales.

« ?Il est évident que le gouvernement niera vigoureusement être opposé à l'agriculture, mais il serait bon que ces belles paroles soient suivies d'actes et de financements. En effet, nos membres sont unanimes : à chaque fois que ce gouvernement a dû choisir entre aider les agriculteurs ou leur mettre des bâtons dans les roues, il a systématiquement choisi la seconde option. Il suffit d'observer la différence entre la façon dont le gouvernement considère, par exemple, les centres de données et notre secteur laitier pour comprendre cette situation. Les autorités se plient en quatre pour trouver des moyens d'accueillir de vastes centres de données étrangers et énergivores qui emploient moins de personnes qu'une coopérative de proximité. Dans le même temps, les agriculteurs sont soumis à un flux constant de réglementations, de restrictions et de coûts, venant de toutes les directions, tous dirigés contre eux et qui se combinent pour compliquer, jour après jour, la production d'aliments qui constituent la véritable infrastructure économique et locale de ces communautés? », a déclaré Pat McCormack.

Le président de l'ICMSA s'est dit étonné qu'il n'y ait pas plus de députés des zones rurales conscients de la perception croissante de ce « ?deux poids deux mesures? » au sein de leurs circonscriptions rurales. « ?Même si ce n'est pas à nous de rappeler l'évidence aux députés ruraux, ils ne pourront pas dire qu'ils n'ont pas été informés. Par souci d'équité, nous devons reconnaître que certains députés de tous les partis admettent une certaine confusion quant à la politique officielle. Mais cela sera loin d'être suffisant au moment des élections législatives et nous pensons que certains partis seront choqués de voir combien d'agriculteurs traditionnels n'iront pas aux urnes ou décideront de changer de camp. Un budget doit être présenté dans quatre semaines et s'il y a bien un moment opportun pour signaler que le gouvernement mesure l'ampleur de la déception et de la colère des communautés agricoles, c'est maintenant? », a conclu le président de l'ICMSA.

*Pat McCormack, président de l'Irish Creamery Milk Suppliers' Association (ICMSA)*

---

**La Suisse : demandes d'importation de beurre – ça n'en finit plus !**

*Nous étions, chez Uniterre et BIG-M, outrés mi-juin d'une troisième demande d'importation de beurre de 1000 tonnes, qui portait le contingent libéré pour 2022 à 4100 tonnes. Quel choc donc de découvrir mi-août que « l'Office fédéral de l'agriculture augmente pour la quatrième fois le contingent tarifaire du beurre pour l'année 2022 ». La raison serait que « selon les estimations de la branche, l'offre indigène de beurre ne suffira pas pour cette année. Comme une grande partie du lait suisse est transformée en fromage, il en reste trop peu pour la fabrication du beurre. » Nous arrivons désormais à une libération de quota d'importation depuis début 2022 de 5100 tonnes.*

Le communiqué de presse d'Uniterre du 29 juin 2022 a gagné d'avantage d'importance. Vous pouvez lire l'article complet ici :

### **Nouvelle augmentation de 1000 tonnes du contingent tarifaire du beurre : on marche sur la tête !**

Voici la **dernière annonce** en date du 16 juin 2022 : « L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) augmente le contingent tarifaire du beurre pour 2022 pour la troisième fois (pour la période courant du 1er juillet 2022 à la fin de l'année). L'Interprofession du Lait (IP Lait) a déposé une demande dans ce sens. La quantité supplémentaire à importer de 1000 tonnes est nécessaire pour satisfaire la demande intérieure d'ici à la fin de l'année. (...) Comme une grande partie du lait suisse est transformée en fromage, il en reste trop peu pour la fabrication de beurre. » À ce jour, l'OFAG a libéré 4100 tonnes de beurre pour l'importation dans le contingent en 2022.

On croit rêver !? Mais non ! Pourtant, l'IP Lait a mis en place, début 2021, un nouveau « fonds » : la boîte « Exportation de concentrés de protéines de lait MPC », qui devait permettre d'augmenter le soutien à l'exportation de protéines. En effet, un problème récurrent dans la fabrication du beurre est le fait de ne pas savoir que faire de la protéine restante issue de sa fabrication. Voilà pourquoi ce fonds a été créé, pour aider à se « débarrasser » de cette protéine. Le fonds MPC est financé par le **fonds de « régulation »** l'un des deux fonds mis en place comme remplacement pour la loi chocolatière au 1er janvier 2019.

Mais qu'en est-il un an et demi plus tard ? Dans son rapport de 2021 sur les fonds, l'IP Lait reconnaît que « la fabrication de beurre n'a pas augmenté en 2021 malgré le soutien apporté au sous-produit MPC ». Pour nous, c'est inadmissible !

Et pendant ce temps, si l'on compare 2020 à 2021, les exportations de fromages « sans valeur ajoutée » ont encore augmenté : +13,6 % pour la catégorie « autres fromages à pâte mi-dure » et +2,2% pour la catégorie « Switzerland Swiss » ! Et là, c'est toujours la même histoire : il est plus intéressant pour les transformateurs de fabriquer du fromage pour l'exportation que du beurre pour le marché indigène car il existe une **prime accordée pour la transformation fromagère**. Mais on marche complètement sur la tête !

À quand un peu de bon sens, la priorisation pour une production indigène au travers d'une véritable planification, avant de vouloir à tout prix exporter. C'est ça la souveraineté alimentaire !

*Communiqué de presse de la commission lait d'Uniterre en accord avec Big-M*

---

## **Sécheresse 2022, l'élevage en péril**

« La France établit chaque jour un nouveau record de sécheresse des sols », a averti Météo France fin juillet. Avec une pluviométrie déficitaire de 85 % sur l'ensemble du territoire et des températures records, les sols sont encore plus secs qu'en 1976 ou 2003 à la même date. Et selon les estimations, cette

situation devait encore s'aggraver en août.

Les conséquences sur l'élevage sont déjà subies par les agriculteurs et agricultrices de toute la France. Dans les zones de montagne, certains éleveurs sont contraints de faire redescendre leurs bêtes des alpages. Dans les Pays de la Loire ou encore en Bretagne et dans le Nord de la France, les éleveurs constatent des rendements en fourrage divisés par deux et des baisses de rendements en maïs de 50 à 80 %. Selon Agreste, dans le sud de la France, le déficit de pousse atteint 60 % en juillet alors qu'en Provence, Alpes et Côte d'Azur, pas une seule goutte de pluie n'est tombée depuis le début de l'été. Partout, les éleveurs rentrent leurs bêtes, faute de prairies pâturables, et nourrissent désormais leurs bêtes avec les fourrages réservés

pour l'hiver.

D'autres anticipent déjà la baisse de production, comme Tanguy Le Bonniec, éleveur laitier bio en GAEC dans les Côtes-d'Armor (550 000 litres par an sur 110 ha) : « Cette année, on a fait 50 % de stocks en moins pour commencer à distribuer cinq mois en avance. Pour pallier cela, on a décapitalisé et tari les primipares six mois au lieu de deux. En ajoutant à cela la réduction de quantité de lait liée au manque de valeur de l'herbe, on est sur une baisse estimée de 150 000 litres de lait vendu. Avec un lait vendu à 0,50 euro par litre, soit 75 000 euros, auquel s'ajoute une baisse de prix de vente de 50 euros par 1000 litres, soit 20 000 euros, et l'achat de foin supplémentaire estimé à 10 000 euros, on prévoit 100 000 euros de baisse de résultats. » Les estimations de la Coordination Rurale de Bretagne montrent que le coût de la perte de rendement en maïs se situe à 100 euros les 1000 litres.

Dans ce contexte de sécheresse, certains éleveurs allaitants « n'auront pas d'autre choix que de vendre leur cheptel, ne pouvant pas nourrir leurs bovins à l'herbe, et ne pouvant pas acheter d'aliment, par manque de trésorerie, car il est trop cher », prévient S. Charbonneau, responsable de la Section Viande de la Coordination Rurale. Pour cet éleveur de Vendée, ce contexte « fait craindre une très forte décapitalisation du cheptel allaitant français ». Cette situation est déjà observée dans le sud de la France : sur le plateau de l'Aubrac où la sécheresse oblige les autorités à amener l'eau par camion-citerne. Noël Entraygues, éleveur allaitant, constate que les agriculteurs préfèrent vendre leurs bêtes non-finies, car ils n'ont plus la trésorerie pour les nourrir.

Des restrictions sur l'irrigation à des fins agricoles sont en place dans tous les départements de France métropolitaine, à des degrés divers (interdiction totale, prélèvements limités en quantité ou dans le temps, **voir la carte de France**) ; pourtant, certains n'hésitent pas à s'attaquer aux agriculteurs et même à leurs bêtes. Des sabotages ont lieu régulièrement, comme en Vendée sur deux réserves d'eau, mais aussi sur des abreuvoirs, comme en Haute-Marne, où plusieurs dizaines de bêtes sont mortes assoiffées alors que leurs tonnes à eau ont été vidées.

La CR est confortée dans ses fondamentaux : il devient urgent de garantir aux producteurs des prix rémunérateurs, accroître le stockage de l'eau de l'hiver pour faciliter l'accès à l'irrigation et ainsi sécuriser les rendements et les revenus. Et si le gouvernement ne fait pas la pluie et le beau temps, il doit mesurer l'impact de cette sécheresse, d'ores et déjà qualifiée d'historique, et débloquer au plus vite un fonds de crise pour permettre aux agriculteurs d'y faire face et maintenir la souveraineté alimentaire du pays.

Sophie Lenaerts, responsable de la Section Lait de la Coordination Rurale

---

## L'interaction entre le climat et le pâturage

*En tant qu'agriculteurs, il est de notre intérêt de protéger le climat, car nous sommes directement concernés par les conséquences du changement climatique. Les possibilités d'action sont multiples. Il faut évaluer de manière plus spécifique comment les exploitations laitières peuvent réduire leurs gaz à effet de serre, car cela varie fortement en fonction du lieu, de la structure, de la culture et de l'utilisation. Contrairement à ce que d'aucuns ont tendance à suggérer actuellement, l'élevage laitier n'est pas en soi une activité néfaste pour le climat.*

Force est de constater que les débats sur le sujet sont tronqués et que la production laitière n'est pas considérée dans toute sa complexité. Ainsi, les effets positifs de la production laitière sur le climat ne sont pas suffisamment pris en compte. À titre d'exemple, l'élevage laitier est indispensable à la préservation des prairies permanentes. La vache peut transformer l'herbe que l'humain ne peut pas manger en lait riche en nutriments. De plus, les prairies peuvent fixer le carbone et avoir ainsi un effet positif sur le climat. Dans son exploitation au large de la mer du Nord, Henning Haschenburger a opté pour une alimentation herbacée, adaptée aux ruminants, ainsi que pour le pâturage, tout en accordant un rôle important aux cycles naturels et circuits locaux. Dans une [vidéo](#) (en allemand), vous découvrirez comment il met tout cela en pratique. Dans le prolongement de cet article, nous attirons votre attention sur notre [prise de position relative à la protection du climat](#) (disponible en allemand).

### **Le ministre fédéral à l'Agriculture suspend les réglementations environnementales**

La première mise en jachère obligatoire devrait être suspendue l'année prochaine. La culture doit rester possible, mais uniquement pour les céréales (sans maïs), le tournesol et les légumineuses (sans soja). Cette mesure ne s'applique qu'aux surfaces qui n'étaient pas déjà désignées comme terres arables en friche en 2021 et 2022. D'après les calculs scientifiques, quelque 100?000 à 180?000 hectares de terres arables resteront ainsi disponibles pour la production de céréales. Le régime de rotation des cultures devrait être suspendu une fois en 2023. Les agriculteurs et agricultrices allemands pourront ainsi continuer à cultiver du blé après le blé en 2023. Les années précédentes, cette pratique concernait environ 380?000 hectares. On peut se demander si ces décisions permettront d'atténuer le problème de la faim dans le monde (qui existe depuis longtemps) et si l'évolution actuelle vers une nouvelle surproduction aura un effet positif sur les prix de nos matières premières agricoles.

### **Le BDM décerne ses prix du journalisme**

C'est à Telgte (Münsterland), dans l'exploitation de la famille Fockenbrock, affiliée au BDM, que nous avons remis les prix aux lauréates des catégories «?Presse spécialisée?» et « Presse écrite » : Kirsten Gierse-Westermeier et Stefanie Dullweber. Malheureusement, en raison de la pandémie du coronavirus, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnelle cérémonie de remise des prix dans le cadre du symposium du BDM. Pour des raisons d'organisation, nous avons remis le prix de la catégorie «?Radio?» à Ulrike Werner le 1er juin à Berlin, dans le cadre de l'action que nous avons menée pour la Journée mondiale du lait.

*Bundesverband Deutscher Milchviehhalter (BDM)*

---

## **Réunion nationale des producteurs de lait du Portugal**

*Le 1<sup>er</sup> juillet, une centaine de producteurs associés à l'association portugaise des producteurs de lait (APROLEP) et des experts du secteur se sont rassemblés à l'occasion de la réunion nationale des producteurs de lait, qui s'est tenue dans la Vacaria et Queijaria (ferme et fromagerie) «?Flor do Vale?», dans le village d'Alfeizerão, à Alcobaça.*

Les hôtes de la réunion, Jorge Silva (président de l'APROLEP) et sa famille, ont reçu les participants de façon irréprochable, en organisant une visite de la laiterie et de la fromagerie ainsi qu'un déjeuner. Le secrétaire d'État à l'agriculture, Rui Martinho, a également assisté à la réunion.

Un débat sur le thème «?Le coût de production et le prix du lait?» a été organisé dans le cadre de la réunion. Son panel d'intervenants était composé de producteurs et de représentants de coopératives et de l'industrie laitière et il a été modéré par le secrétaire général de l'APROLEP, Carlos Neves. Le coût moyen de la production de lait au Portugal a augmenté de 51 % depuis le début de l'année en raison de la hausse des prix des facteurs de production. Or, le prix du lait payé au producteur par le secteur n'a augmenté que de 35 %, ce qui est nettement insuffisant, a dénoncé André Barão, un producteur de lait. Cette année, les prix des céréales ont atteint un niveau sans précédent : 410 euros la tonne pour le maïs et 585 euros la tonne pour le soja, ce qui entraîne une hausse du coût des aliments pour animaux.

Le Portugal est le pays de l'Union européenne au deuxième prix le plus bas (40 centimes payées au producteur en moyenne) et, de l'avis du secteur, cette situation s'explique par la pression exercée par les grandes entreprises de distribution pour faire baisser les prix.

L'absence de viabilité économique des exploitations laitières devrait être une préoccupation majeure pour l'industrie laitière, car elle fait planer la menace que les jeunes générations se détournent de la production laitière. Il s'agit d'un risque réel et les statistiques le montrent bien : entre 1999 et 2019, le nombre d'exploitations laitières a considérablement diminué (90,7 % en métropole, 52,5 % aux Açores). On dénombre (actuellement) 3 800 producteurs et productrices de lait en activité au Portugal.

*Carlos Neves, secrétaire général de l'Associação dos Produtores de Leite de Portugal (APROLEP)*